

travaillant, ébauche dans les sillons qu'il trace la tombe qu'il y trouvera plus tard ? Sa poésie à lui est de s'en aller par les champs après le travail du jour, de s'y promener les mains au dos, le cœur battant et ravi, de sentir l'acre odeur du terrain qui fermente, de voir sous la motte qu'il a broyée à grands coups de soc les vertes pointes de la semence qui croît, de plonger ses yeux à l'horizon lointain : d'en sonder les profondeurs sereines ou agitées, pour en tirer le pronostic des journées suivantes, enfin de se mettre dans le vent comme un taureau qui hume l'espace, de s'en pénétrer jusqu'à l'âme, de le sentir couler en ses veines, et, sous ses souffles qui le transportent et le bercent, de gonfler puissamment ses robustes poumons.

« Voilà sa poésie, ses poèmes... Poètes ! ils valent les vôtres et il les fait en plein air, en plein soleil, en pleine nature, tête au vent, poitrine nue, dans les landes et sur les coteaux, au pas des bœufs qui scandent, d'un pied plus lesté ou plus pesant, les heures tour à tour légères et accablantes du jour. Ah ! mon fils, aime cet homme. Il est le grand poète des champs, le poète qui officie, le poète qui travaille, le poète qui crée les blés, celui qui fait la paix et la quiétude des foyers. Connais le travail en le connaissant, les joies qu'il y trouve, les bénédictions d'un repos acheté au prix des sueurs du corps.

« Connais encore de lui les vraies poésies. Des mots ne sont rien : la pensée est tout, et l'action, c'est-à-dire la pensée avec bras et mains. Comme lui, attache-toi au travail, quel qu'il soit et quelque voie que tu choisisses. Le travail est saint partout, quand il se fait dans la pureté du cœur, loin des intrigues au milieu desquelles il ne peut prospérer en sa grandeur. Fuis, mon fils, les agitations vaines où le cœur s'étiole et se désenchanté, et plutôt que de briller au premier rang, si les triomphes doivent s'acheter au prix de ta candeur et de ton honnêteté, sois grand dans un travail humble, fût-ce au dernier rang. A l'abri des tempêtes, dans un port calme et doucement soleillé, laisse ta barque s'endormir, murmurante et cadencée. Apprends pourtant de cet homme à prévoir l'avenir, à calculer les soleils et la lune de ta destinée, à deviner la bourrasque grondant au loin, afin que tu ne sois pas pris au dépourvu, que tes enfants aient un refuge en ta prudence, et qu'il ne puisse être dit que tu sommeillais mollement à la veille d'un grand bouleversement. Pour lui, tu le vois, il a toujours l'œil au ciel : l'espace est un livre où il lit ; les nuées sont les lettres : il les épèle, tandis que le vent les emporte. Si tout à coup le mauvais temps arrive, qu'il y ait des pluies, que le nord souffle dans la plaine, ou que le midi brûle les jeunes verdure, il ne se croie pas les bras. Il sait ce qu'il faut faire. Si les travaux pressent, nu sous le soleil, nu sous la pluie, glacé ou brûlé, il continue son labeur, sans gronder, surtout sans se rebuter. Recueille de lui cette leçon. Si l'orage te surprend, sois ferme, reste debout, résiste au vent qui veut t'arracher de ton sillon. Peut-être, après avoir heurté un front de pierre et des reins de marbre, la tempête, vaincue par les résistances de l'homme, s'en ira-t-elle ailleurs chercher quelque arbre qui ploie et se rompe.

CAMILLE LEMONNIER.

PERSONNEL

Les personnes dont les noms suivent ont été nommées commissaires pour la décision sommaire des petites causes :

MM. Edmond Bouchard, Adolphe Bouchard et Etienne Gauthier, estimateurs pour la municipalité de St. François-Xavier de la Petite-Rivière.

MM. Ferdinand Fichaud, Charles Letourneux, Edward McKeown, Robert Bikerdike, Sifrid Deliele, William B. Davidson et Louis Micaël Sénécal, pour la paroisse de St. Henri, dans le comté d'Hochelaga.

MM. François Beaudry, Antoine Lamoureux, James Allen, Jean-Louis Brien, Anselme Laporte, Amable-Edouard Gaudry, Antoine Brien dit Desrochers et Hugh Allen, écrivains, dans la paroisse de l'Enfant-Jésus de la Pointe-aux-Trembles, dans le comté d'Hochelaga, district de Montréal. Ancienne commission révoquée.

Pour le district de Saguenay :—François-Xavier Girard, écrivain, de la paroisse de Saint-Urbain, dans le comté de Charlevoix.

Pour le district des Trois-Rivières :—James Dean et Edmond A. Rocheleau, écrivains, de la ville des Trois-Rivières, et Thomas Dostaler, de la paroisse des Trois-Rivières.

Pour le district de Gaspé :—André Arsenault, écrivain, de la paroisse de St. Charles-de-Caplan, James Walsh et Salomon Cyr, du township de New Richmond, dans le comté de Bonaventure.

Pour le district de Montréal :—John Forester, Henry Brownrigg et Michel Proulx, du village de Saint-Gabriel, dans le comté d'Hochelaga ; Anselme Laporte et François-Xavier Beaudry, écrivains, de la paroisse de l'Enfant-Jésus de la Pointe-aux-Trembles, comté d'Hochelaga.

Pour le district de Saint-François :—Hypolite-Clodomir-Hormisdas Chagnon, écrivain, du village de Coaticook, dans le comté de Stanstead.

Daniel Legault, Jean-Bte.-L. Guay, Eusèbe Dion, Jean-Baptiste-Christin St. Amour, Michel Longtin, Maxime Laurin, John Madden et Pierre Leduc, écrivains, de la paroisse de Sainte-Cécile de Valleyfield, dans le comté de Beauharnois.

Damasse Dumouchel, Victor Fortier, Michel Legault, Joseph Legault, Joseph Lachaine et Isidore Blondin, de la paroisse de Sainte-Adèle, dans le comté de Terrebonne. Anciennes commissions révoquées.

LE RAJAH KURNA

ANECDOTE

Dans l'ère de Krishna vivait un rajah nommé Kurna, qui, chaque matin, avant de rompre le jeûne, distribuait en aumônes une somme de 2,400 pièces d'or.

Il fut tué dans une bataille, et, en récompense de ses bonnes œuvres, il entra dans le paradis.

Là, il vit des montagnes d'or, et l'un des gardiens du séjour céleste lui dit :

—Toutes ces richesses sont à toi ; l'or que ta charité distribuait sur terre s'est multiplié dans le ciel.

Cependant le rajah avait soif et faim ; il demanda quelque aliment, et le gardien lui répondit :

—Si, lorsque tu étais dans le monde des humains, tu avais donné à boire et à manger à ceux qui avaient soif et qui avaient faim, tout ce que tu aurais donné se serait centuplé ici comme ton or. As-tu jamais fait une charité de cette nature ?

Après y avoir gravement songé, le rajah dit :

—Je me rappelle qu'un jour, tandis qu'un de mes voisins donnait à dîner aux brahmes, un pauvre homme affamé vint à moi et me demanda dans quelle maison était préparé le banquet ; je la lui indiquai du bout du doigt.

—Pour une telle œuvre, reprit le gardien, tu recevras une récompense. Mets dans ta bouche le doigt qui a donné une indication à ce pauvre homme : ta faim et ta soif seront apaisées.

Le rajah se dit alors :

—Si pour avoir seulement montré un refuge à un malheureux je suis ainsi rémunéré, quelle sera la récompense de celui qui aura fait asseoir les brahmes à sa table ?

NOUVELLES DIVERSES

L'espace réservé au Canada dans l'édifice principal de l'Exposition est de 24,000 pieds carrés : dans la salle agricole, de 20,000 pieds ; dans la salle des machines, de 10,000 pieds, et de 3,000 pieds dans celle de l'horticulture et des beaux-arts.

Un milicien de 1812 a fait trois demandes au gouvernement pour avoir la pension accordée à ces braves soldats. La première demande était au nom de John Goodman, la deuxième au nom de J. B. Bellehumeur et la troisième au nom de Jean De Groth. Les deux premières demandes comparées avec les registres de 1812 ne produisirent aucun résultat, mais Jean de Groth fut retrouvé. Voici comment le mystère s'explique : Bellehumeur,

Canadien-Français, s'est enrôlé, en 1812, sous le nom de son père adoptif, un Allemand appelé De Groth, puis plus tard, il s'est établi en Haut-Canada sous le nom de Goodman, traduction plus ou moins correcte de Bellehumeur.

Le *Monde Illustré* nous fait part d'une découverte appelée à faire une révolution dans le domaine artistique ; c'est la photochromie, ou photographie en couleurs dont l'inventeur est, dit-il, M. Vital, ancien préparateur de chimie à la faculté de médecine de Paris :

Le public sera bientôt appelé à voir les admirables résultats obtenus déjà par la photochromie, résultat qui sera publiquement exposé.

Quant à moi, qui ai, en quelque sorte, assisté dans la coulisse à la répétition générale, j'ai été émerveillé, stupéfait. Des tableaux étaient là devant mes yeux, avec toute la suavité du dessin. On y pouvait étudier le faire même du peintre, dont le coup de pinceau apparaissait dans cette reproduction comme dans l'original.

Et c'était un portrait véritablement vivant. Chair, costume, accessoires, tout vibrât juste.

Des émaux chatoyaient sur cette planche avec leur valeur et leur accent. Sur cette autre, une boîte, estampée d'or et d'argent, semblait être le métal même.

Des bijoux, où les pierreries scintillaient, auraient fasciné la coquetterie féminine la plus résistante.

Tout était à l'avant. Partout la même fidélité et le même brio. Juguez des conséquences !

Avec la photochromie, l'artiste pourra désormais avoir chez lui les documents qu'il était obligé d'aller chercher autrefois dans les musées éparés. Les trésors des collections s'ouvriront pour tous, en même temps que par les *fac-simili* seront popularisées les plus belles toiles de tous les pays.

Applications purement artistiques, applications industrielles et commerciales, portraits, tout est du domaine de la *photochromie*.

Samedi matin, la Cour de Révision, composée des juges Meredith, Stuart et Casault, a confirmé le jugement rendu dans la contestation de Charlevoix annulant l'élection de M. Tremblay.

M. Louis Perrault vient d'être nommé le fournisseur exclusif de la Corporation de Montréal, pour tout ce qui regarde la papeterie, la reliure et les impressions ; son contrat est pour 5 ans.

Une demoiselle demeurant à St. Michel, du nom de Roy, âgée de 50 ans, s'est pendue dimanche dernier dans l'après-midi. Cette demoiselle était atteinte depuis quelque temps d'aliénation mentale.

Le Dr. Bender, de Montmagny, a tenu une enquête et le verdict a été rendu en conséquence.

SEMAINE POLITIQUE

Sur les ordres du jour, parmi les avis de motion, on en lit un signé par M. Church, proposant qu'une commission soit nommée pour classifier, reviser et consolider les statuts de la ci-devant province du Canada, affectant la province de Québec dans les limites de sa juridiction législative, et ceux de cette province depuis 1867 ; que, de plus, la Chambre garantisse les dépenses de la commission, et que l'adresse soit présentée par le Conseil Exécutif.

L'hon. M. Garneau proposera que le lieutenant-gouverneur soit autorisé à accorder, au lieu du subside mentionné dans la 38e Vict. Chap. 3, une subvention annuelle de \$7,000 pendant 10 ans pour l'établissement d'une raffinerie de sucre de betterave dans la province.

Les deux branches de la législature ont siégé jusqu'à une heure avancée dans la nuit du 22 courant et ont expédié un grand nombre d'affaires.

Le lieutenant-gouverneur s'est rendu vendredi, 24 décembre, avec son cortège officiel à deux heures de l'après-midi, à la salle du Conseil Législatif pour sanctionner les bills adoptés et proroger la Législature.

Pour l'Angleterre, une correspondance du *Times* nous donne d'intéressants détails sur la visite du prince de Galles à Goa, chef-lieu des possessions portugaises aux Indes.

Aussitôt après son débarquement, le prince a été conduit par le gouverneur et les autorités civiles et militaires au palais, qui contient une belle collection de por-

traits des anciens vice-rois portugais : Albuquerque, de Gama, Castro, Constantine, Braganza, etc.

De là il est monté à bord d'un yacht à vapeur, qui l'a transporté par la rivière Mandeva au Vieux-Goa, la cité des conquérants, à neuf milles de la ville neuve. Habité au seizième siècle par une population arabe, le Vieux-Goa fut pris par Albuquerque en 1510. Il est aujourd'hui la résidence officielle du clergé portugais, et ne compte guère plus que 4,000 habitants, tandis que la ville neuve en renferme 20,000.

Le prince a visité les monuments, derniers restes de l'ancienne splendeur de la colonie portugaise. Ils sont presque tous en ruine. L'église de Sainte Catherine, le palais de l'Inquisition et l'église de Saint-Caftan, bâtie sur le modèle de Saint-Pierre de Rome, ont particulièrement attiré son attention. Il s'est rendu ensuite à l'église de Bom-Jésus, qui renferme le tombeau de Saint-François-Xavier, monument aussi remarquable par le fini des détails que par la richesse des matériaux. L'autel est en marbre et a été donné par le grand-duc de Toscane.

En France, les sénateurs inamovibles au nombre de 75, tous nommés par le Corps législatif, viennent d'être élus. Le résultat donne la majorité au parti républicain, qui compte une cinquantaine de membres ; les autres appartiennent aux partis monarchistes ; le parti bonapartiste a eu un seul membre d'élu, M. Hervé de Sissy, des Côtes-du-Nord.

Les 225 sénateurs qui restent à être élus seront indirectement choisis par le peuple dans une élection à deux degrés.

En Italie, le Vésuve est en éruption ; le feu et la fumée qui s'échappent du cratère augmentent graduellement de proportion. Les instruments de l'observatoire sont en opération, et le professeur Palmieri prédit une longue période d'éruption.

Quant à l'Espagne, la question cubaine préoccupe toujours les esprits. Le général Saballs n'ira pas à Cuba comme on l'a d'abord rapporté ; il remplacera le général Jovellar comme ministre de la guerre. Le général Cabellere De Rodas, ci-devant capitaine-général de Cuba, est mort. Jovellar doit remplacer Valmaseda comme capitaine-général de Cuba. Quesada va être nommé commandant-en-chef des armées du Nord.

A. ACHINTRE.

LES PUCES SAVANTES

Nous empruntons au *Temps* de Paris une fort désopilante chronique sur l'éducation des... puces. Voici, d'après M. Henry Gay, comment on arrive à posséder des puces savantes :

« Il s'agit d'abord d'habituer les puces à la marche. On ne sait que trop que ces insectes ont une brusquerie d'allures désespérante. Ce sont de petites personnes agitées, qui réalisent d'instinct la fable du mouvement perpétuel. Or, il est de toute nécessité d'assoupir cette humeur capricieuse et les déshabituer de ces façons de kangourous. On les enferme donc dans une petite boîte qui se meut au premier bond ; plus la malheureuse puce proteste et plus son supplice est rigoureux. Elle finit par se lasser. La fatigue a raison de la révolte de ses nerfs ; elle comprend qu'il n'y a rien à faire contre la destinée et elle se résigne.

« C'est le premier acte. Quand son propriétaire juge que la réflexion a accompli son œuvre, il sort l'artiste de la prison et il procède à son harnachement. Dur labeur ! On la sangle à la troisième articulation et au moyen d'un cheveu ou d'un fil de soie très-fin, noué sur le dos. Ainsi équipée, notre puce est mise à la chaîne et abandonnée à de nouvelles méditations.